

COURRIER ARRIVÉ LE :

10 MAI 2023



Direction générale territoires

Délégation pays de Retz

Service développement local

Référence : S2023-04-6127

Affaire suivie par :  
Ludovic SANZ-PASCUAL

Tél. 02.44.48.11.05

Nantes, le 2 mai 2023

Services	Suivi service	Suivi élu
- Direction Générale des Services		CL
- Direction Pôle Animation Population		Copies élus
- Direction Pôle Aménagement du territoire	NL	4F
- Direction Pôle Cohésion Sociale		
- Secrétariat Direction Générale		Copies services
- Finances		
- Ressources Humaines		

Monsieur Yannick FETIVEA  
Maire  
Hôtel de Ville  
BP 4  
44860 PONT-SAINT-MARTIN

**Objet : Notification du projet de modification n° 4 du Plan Local d'Urbanisme (PLU)**

Monsieur le Maire,

Par courrier du 20 avril 2023, vous avez consulté le Département sur le projet de modification n°4 de votre Plan Local d'Urbanisme.

Ce projet, qui porte sur la simplification du cadre porté par le règlement graphique, l'ajout de principes d'aménagement dans une Orientation d'Aménagement et de Programmation, la simplification, l'harmonisation et la clarification des règles inscrites dans le règlement écrit, n'appelle pas de remarque de la part du Département.

Je vous remercie par avance de m'adresser un dossier de celle-ci lorsqu'elle sera exécutoire afin de l'intégrer dans la bibliothèque des documents d'urbanisme de l'ensemble des communes du département, ainsi qu'un exemplaire informatique au format « pdf » si vous en disposez.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

Pour le Président du conseil départemental  
Le Vice-président solidarité et cohésion des territoires

Jean CHARRIER